

Appel à ma direction et à tous mes collègues du secteur médico-social

Confinons-nous dans nos établissements et lieux de vies du médico-social !

Pourquoi ?

Cela permettra de **stopper radicalement** les entrées et sorties. Même si tous les gestes barrières sont respectés, **ils ne suffisent pas**. Nous avons quoiqu'il arrive des contacts proches avec les personnes que nous accompagnons et celles-ci ne peuvent pas appliquer les gestes barrières correctement, le virus peut donc se propager librement au sein d'un établissement !

Il est peut-être déjà trop tard pour empêcher l'entrée du virus dans nos établissements, MAIS cela peut **empêcher une plus large propagation**. Si le virus est déjà présent au sein de l'établissement, alors les travailleurs et travailleuses qui y viennent et qui ne sont pas atteints risquent fort de le contracter à leur tour voir de le transporter dans d'autres établissements à risques en cas de remplacements : autant limiter les risques de nouvelles contaminations à **ZÉRO**.

Si le virus n'est pas au sein de l'établissement, alors limitons les risques pour qu'il y entre en bloquant toute entrée et sortie (excepté pour les besoins de première nécessité et avec le plus grand soin des accompagnateurs et accompagnatrices confinés).

Le confinement, délétère psychologiquement pour les accompagnateurs qui le vivraient ?

Pensons aux résidents qui eux sont déjà confinés depuis 7 jours dans un même lieu. Le niveau d'anxiété monte chez eux jour après jour, **les angoisses grandissent** et nous savons ce qu'elles peuvent provoquer pour elles et eux.

Cette anxiété est largement favorisée par les entrées et sorties des accompagnateurs. Quand ceux-ci arrivent, ils se désinfectent les mains, ils se tiennent à distance les uns des autres, ils ont des échanges angoissants avec le reste de l'équipe, ils dégagent quelque chose qui n'est clairement pas rassurant : pour les collègues, mais surtout **pour les résidents qui le ressentent profondément**.

À notre époque, ça paraît peut-être fou, ça sort des lignes légales, ça sort de l'organisation du travail telle que nous la connaissons, mais aujourd'hui **ce sont des vies qui sont en jeu**, que ça soit par le virus ou par les niveaux d'angoisses qu'il apporte.

Nous confiner avec les personnes que nous accompagnons ne sera pas une torture psychologique, ça sera une chance, une chance de recréer des rapports vrais, débarrassé du stress quotidien poussé par l'inévitable question « *le virus est il entré dans la résidence aujourd'hui ?* ».

Ça sera le moyen d'arrêter de feindre la confiance, de feindre le sourire, de feindre l'assurance que nous essayons d'afficher ces derniers jours, pour finalement sourire réellement, pour rassurer réellement, pour vivre avec elles et eux réellement.

Comment font les accompagnateurs et accompagnatrices lors des vacances organisées pour personnes en situation de handicap ? C'est simple, 24h/24 auprès des personnes qu'ils et elles accompagnent, avec toutes les difficultés que cela engendre. Dès lors, nous le savons : il n'y a rien d'insurmontable à vivre 100 % du temps dans un tel cadre.

Il en va ici de la santé des personnes avec qui nous travaillons, résidents et collègues.

Le confinement ne peut-être une partie de plaisir, il faut se tenir prêt à faire face aux problèmes que nous rencontrerons, problèmes inhérents à notre fonction, mais nous sommes en lutte pour **endiguer la propagation d'un virus mortel** et cela doit être **notre objectif premier**.

Je termine mon appel avec un constat :

Le meilleur moyen d'endiguer une pandémie dont **la courbe de mortalité suit celle de l'âge croissant** passe par la **mobilisation massive des travailleurs et travailleuses jeunes (18 ~ 40 ans) et sans souci particulier de santé** permettant aux personnes vulnérables de se **protéger**. Il est donc essentiel que nous, accompagnateurs et accompagnatrices jeunes et en bonne santé faisons face sereinement à la situation, nous aurons le temps pour récupérer une fois la crise passée, **l'heure est au soin et à la solidarité**.

Mon appel est donc clair :

1) Discutons entre travailleurs et travailleuses des établissements du secteur médico-social et dans la mesure du possible formons des équipes prêtes à se confiner avec les résidents de ces lieux de vies pour une durée minimum de 14 jours, période d'incubation du virus.

2) Appelons nos directions à accepter une telle mesure et à faire en sorte de nous administrer un dépistage préalable et essentiel du Covid-19.

Acceptons de briser le cours habituel des choses, de quitter les logiques organisationnelles qui nous formatent, soyons pragmatiques, ne cédon pas à la panique et réagissons collectivement pour nous protéger nous-même, nos familles, nos proches ainsi que toutes les personnes dans le besoin.